

Rapidement dit, l'évaluation des faits étant de part en part contingente, tout arbitrage entre deux positions concurrentes ne peut être rien d'autre qu'une évaluation elle-même contingente, c'est-à-dire le choix pratique de l'un des deux points de vue (p. 59). L. Jayyusi ne fait donc pas la théorie de l'impératif relativiste mais souligne l'indépassable contingence de nos évaluations et de nos positions morales. Ce n'est pas pour autant qu'elles ne portent pas sur des faits. Pour l'auteure, les faits existent, bien sûr, indépendamment de leur évaluation. Que Démosthène ait été assassiné par Créon ou soit mort par accident, il n'en demeure pas moins que Démosthène est mort. Le relativisme épistémologique ne consiste donc pas à nier les faits. L'investigation à laquelle se livre L. Jayyusi cherche, au contraire, à montrer comment, à partir de faits donnés, on peut proposer des évaluations concurrentes avec des « suites conséquentielles » différentes, et qu'il n'est pas possible de choisir la bonne évaluation depuis ce que Thomas Nagel nomme « le point de vue de nulle part ». Aucune forme de raisonnement ne le permet jamais. Notre morale est entièrement enchâssée dans le monde. C'est de ce point de vue qu'elle relève de l'investigation des phénomènes sociaux.

Pour L. Jayyusi, « l'analyse de la catégorisation ouvre un horizon pour appréhender de plus larges réseaux et trajectoires de subjectivités, activités et conséquences qui participent à la production endogène du monde social » (p. 11). Dans la préface qu'elle a donnée à l'édition française, elle décrit ce projet comme profondément politique. Elle justifie ce point de vue par le fait que l'approche qu'elle propose permet de mettre en relief l'aspect contingent et « judiciaire » du raisonnement social. C'est dire autrement qu'il s'agit de montrer que les choses ne sont pas naturellement et nécessairement ce qu'elles sont. On peut retrouver un tel projet dans nombre de théories, qu'elles portent sur la domination ou sur le biopouvoir. Mais ce qui distingue l'approche de l'auteure, c'est qu'elle ne consiste pas à imputer des soubassements à la réalité qui ne pourraient être connus que synthétiquement. C'est l'analyse de l'interaction et des usages des catégorisations dans les échanges langagiers qui permettent, au contraire, d'accéder à la fabrique d'un ordre dont la principale caractéristique est qu'il est à la fois contraignant et de texture ouverte, puisqu'il se réajuste dans le cours des échanges, et que les éléments qui entrent dans sa composition ne sont pas

nécessairement cohérents entre eux. Il n'émane pas d'une théorie projetée sur les faits, mais des faits eux-mêmes. La différence est d'importance.

Jean-Noël Ferrié -

CNRS, Centre Jacques Berque (Rabat)

Ogien (Albert), Laugier (Sandra) - *Pourquoi désobéir en démocratie ?* - Paris, La Découverte, 2010 (Textes à l'appui/philosophie pratique). 212 p.

Cet ouvrage part du constat de la recrudescence des actes de désobéissance civile dans la France des années 2000. Faucheurs d'OGM, membres du Réseau Éducation sans frontières ou agents de l'ANPE, nombreux sont ceux qui préfèrent se mettre hors la loi plutôt que de laisser faire ce qu'ils jugent inacceptable. Pourquoi désobéir en démocratie ? Derrière cette question se cache une double interrogation, sociologique d'une part, philosophique de l'autre. Et c'est la richesse de cet ouvrage que d'associer et combiner les voix d'un sociologue et d'une philosophe. À Albert Ogien, il revient de fournir une *explication* à l'engouement récent pour la désobéissance civile : mis sous pression par l'imposition d'une logique managériale du résultat et de la performance, les agents de l'État, entre autres, expérimentent un sentiment de dépossession qui conduit certains d'entre eux à résister à ce changement *via* la désobéissance. Sandra Laugier complète le propos en élaborant une *justification* théorique de l'usage de cette forme de protestation en démocratie : toute démocratie véritable est individualiste et exige ainsi d'accueillir les revendications des individus quelle que soit la forme dans laquelle elles sont formulées (pétition, manifestation, mais aussi et surtout désobéissance civile).

Pour A. Ogien, la récente progression du nombre d'actes de désobéissance de la part des fonctionnaires (notamment de l'éducation, de l'hôpital et de l'université) s'explique par la modernisation de l'État français et le sentiment de *dépossession* expérimenté par ceux qui la subissent. Cette modernisation, engagée dans les années 1970, s'est traduite par l'imposition d'une logique du résultat et de la performance dans tous les domaines de l'action publique. Ainsi émerge une nouvelle manière de gouverner, fondée sur le « principe d'efficacité ». Or, explique A. Ogien, soumettre l'État à un jugement d'efficacité – comme l'institue par exemple la Loi organique relative aux lois de finances (LOLF) votée en

2001 – est une « démarche contestable » (p. 74). Le souci exclusif d'efficacité plaide pour une réduction du poids des citoyens dans les décisions politiques. C'est désormais aux experts qu'il revient, contre les errements de la multitude, de décider. Mais cette imposition d'une logique managériale au sein des instances étatiques ne va pas sans susciter des malaises et des réactions. Des agents de l'État, témoins privilégiés et premières victimes de ce changement radical, ont choisi de résister, *via* la désobéissance civile. C'est le cas, par exemple, des instituteurs-désobéisseurs qui, tels Alain Refalo<sup>1</sup>, refusent de mettre en application les nouveaux programmes scolaires, jugés « réducteurs et simplistes ». Mais ces actes sont-ils légitimes ?

Nombreux sont ceux qui font remarquer que la désobéissance civile constitue un danger pour l'État démocratique. En effet, si chacun est libre d'enfreindre une loi au seul motif qu'elle lui semble injuste, ne court-on pas au chaos social ? Qui plus est, à quel titre peut-on désobéir à la loi alors que, en démocratie, d'autres moyens de lutte et d'expression (le vote, la pétition, l'opposition partisane, la manifestation, etc.) sont disponibles ? « La question n'est cependant pas si simple », rétorque S. Laugier, pour qui la désobéissance civile est constitutive de la démocratie.

La question de la démocratie, comme l'ont montré Stanley Cavell et Ralph W. Emerson, est celle de la voix. Un gouvernement n'est légitime – et ses lois ne méritent obéissance – que si tous y ont leur voix. Prenons l'exemple de l'Amérique de Henry-David Thoreau. Les Indiens comme les esclaves sont exclus de la discussion démocratique devant fixer les règles de vie commune. En conséquence, le jeune Thoreau, qui a lui sa voix au chapitre, peut légitimement refuser de payer l'impôt, pour se désolidariser d'un État qu'il ne reconnaît pas comme le sien. Par ce geste, il signifie aux dirigeants et à ses concitoyens que la politique esclavagiste du gouvernement ne se fera pas « en son nom ». Là où il y a dissonance, où les représentés ne se reconnaissent pas dans la voix de leurs représentants, la désobéissance devient une nécessité. Car, explique S. Laugier, lorsque le gouvernement agit de manière inacceptable, on a non seulement le droit, mais le *devoir* de résister.

S. Laugier assume ici que sa défense de la désobéissance civile relève d'un individualisme radical. Il s'agit par là d'accueillir *toutes* les revendications des individus, même les plus absolues. Contrairement à ce qu'affirme le libéralisme politique, il n'y a pas de règles qui limitent l'acceptabilité des revendications et leur forme. Aussi, pour préserver la démocratie contre le conformisme ambiant, il convient de réhabiliter l'individu, de revaloriser la confiance en soi et d'accueillir la désobéissance comme une action politique entièrement légitime. Mais, précisent les auteurs, cet individualisme radical n'est pas l'individualisme égoïste et dépourvu d'idéal du libéralisme politique. Car ici, individualisme et solidarité vont de pair : une société solidaire protège l'individu et, réciproquement, seul le souci de soi permet un souci authentique de l'autre. Dans un contexte où une large frange des intellectuels progressistes voue aux gémonies l'individualisme, présumé responsable des maux de la modernité, il est louable que ce livre tente de réhabiliter l'individu, en procédant, à l'instar de Durkheim, à une distinction entre un « mauvais » individualisme (celui égoïste du libéralisme) et un individualisme « moral » (qui est au fondement de la démocratie et qui légitime la désobéissance).

Manuel Cervera-Marzal -  
Université Paris VII-Diderot

Duclos (Nathalie), dir. - *L'adieu aux armes. Parcours d'anciens combattants* - Paris, Karthala, 2010 (Recherches internationales). 432 p.

**A**uteurs essentiels de toute transition de la guerre à la paix, les anciens combattants ont souvent mauvaise presse. *Spoilers* potentiels, névrosés en puissance, criminels en devenir : pour les professionnels du *peace-building*, ces vétérans sont avant tout perçus comme un obstacle à la reconstruction des sociétés sortant de longs conflits armés. Cependant, les parcours d'anciens combattants présentent une diversité bien plus grande que ne le suggère ce sens commun pacificateur. Certains des cas d'étude présentés ici confirment effectivement la capacité de nuisance de ces vétérans – on se référera notamment à la contribution d'Aude Merlin sur la Tchétchénie, exemplaire à cet égard. L'un

1. Alain Refalo, *En conscience je refuse d'obéir : résistance pédagogique pour l'avenir de l'école*, Paris, Éditions des îlots de résistance, 2010.